



NOTICES

sur quelques intellectuels valaisans.

II. Benjamin Copt.

LES productions poétiques du Valais romand antérieures aux « Hirondelles » de Ch.-L. de Bons, dont le gazouillis salue avec tant de grâce un réveil littéraire, sont si clairsemées que l'on se jette avec avidité sur les découvertes, même médiocres, que le hasard nous présente. Pour posséder cette qualité de *rara avis*, Benjamin Copt a droit à une place dans notre musée.

Il vit le jour à Orsières-ville, où son père était notaire et commissaire, le 6 octobre 1755. Après quelque velléité d'entrer dans les ordres et un commen-

cement de noviciat au Grand-St-Bernard, il quitta sa vallée natale, troquant la soutane du lévite contre l'habit rouge du conscrit : bientôt l'évolution des idées suivait celle du costume.

Entré comme volontaire le 4 mai 1774 dans le régiment de Kalbermatten¹ au service de Sardaigne, notre compatriote gagnait à son vingtième anniversaire ses galons de sous-lieutenant. Il participa aux campagnes du Piémont contre les Français de 1792 à 1796 et parvint entre temps au grade de capitaine-proprétaire (3 février 1795). Il ne jouit pas longtemps de sa nouvelle situation, car au début de 1798, la Suisse, baptisée « République helvétique une et indivisible » devenait un simple satellite de sa belliqueuse voisine. Les régiments au service sarde étaient incorporés dans l'armée de Joubert et constituaient les deux « légions helvétiques d'Italie, » partie intégrante de l'armée française d'invasion² (janvier 1799). Par ce transfert, Copt perdait sa compagnie qui était son unique ressource et pour l'acquisition et l'entretien de laquelle il avait dépensé son patrimoine. C'é-

¹ Le régiment suisse valaisan passa quelques années après sous le commandement de Streng.

² J'extrait de papiers laissés par le commandant Ganioz de Martigny, la note suivante qui nous renseigne sur cette métamorphose assez étrange :

« Par convention conclue entre les Républiques française et helvétique, les régiments suisses Belmont, d'Ernst, Bachmann, Zimmermann, Payer, Imhoff, passèrent au service de la république française le 6 janvier 1799, à Cassan ou Cassano, par les citoyens Vonderflüh et Graff, commissaires du gouvernement helvétique, et Guyot, de Monthey en Valais, capitaine-adjoint à l'état-major de l'armée d'Italie. Ces 5 régiments suisses furent amalgamés et formèrent deux corps sous le nom de légion n^o 1 et 2. »

Gagnoz participa aussi au siège de Mantoue, comme sous-lieutenant.

taît, à 40 ans, la ruine complète. Il n'en fit pas moins son devoir de soldat. Sa légion, après s'être vaillamment comportée aux batailles de Vérone et de Magnano, fut appelée au mois de mai à défendre la place de Mantoue, investie par les Austro-Russes sous le commandement du général Krey. « Le siège de cette place, écrit Copt, est un tableau horrible de misères et de fatigues excessives, mais notre amour pour la France nous faisait braver les dangers. » En juin déjà, la garnison capitulait avec les honneurs de la guerre ; les officiers avaient l'option de se rendre à Gratz comme prisonniers de guerre ou de rentrer dans leurs foyers sur leur parole d'honneur. Copt profita de cette dernière faveur et se retira à Orsières en non activité de service. (Juillet 1799.)

Mais le 23 novembre 1801 arrivait en Valais le général Turreau. Je n'ai pas à rappeler le but et les péripéties de cette occupation de sinistre mémoire, et que nos historiens, Charles-Emmanuel de Rivaz surtout, ont dépeints en détail. Par quel mobile, pauvreté,¹ ambition, intérêt, Copt fut-il poussé ? Appréhendait-il un retour sous l'ancienne domination ? Toujours est-il qu'il subordonna son propre pays à l'étranger et qu'à l'instar de plusieurs personnalités de l'époque, comme les docteurs Schinner et Desloges et l'avocat Pittier, son combourgeois, il se montra un apôtre ardent de l'incorporation à la France ; mais si Schinner, ex-gouverneur, réalise le type du franco-phile aristocrate, Copt, Desloges et Pittier, ex-sujets,

¹ De Riváz prétend que c'est là pauvreté qui contraignit Copt à passer par dessus les considérations d'honneur.

sont d'authentiques fils de la révolution et partant des adversaires résolus de tout ce qui aux points de vue politique, religieux et social rappelait l'ancien régime.

Le capitaine en retraite gagna même la confiance du dictateur qui le nomma commandant militaire à St-Maurice d'abord, puis à Martigny. Ces fonctions qu'il remplit quelques mois n'ajoutent hélas ! rien à sa gloire.¹ Le 23 août 1802, le Valais était restauré en république indépendante, tandis que les annexionnistes en restaient avec leur courte honte.

Pour sa part, Copt rentre à Orsières, où il vivra désormais, « pauvre et ignoré, » selon ses propres expressions, affligé de pénibles infirmités² et sans doute en butte au ressentiment, sinon au mépris, de ses anciennes victimes. Une apparition éphémère au « bataillon valaisan » levé pour Napoléon³ est le seul événement saillant qui rompe la monotonie de ses dernières années. N'est-elle pas touchante la plainte du vieillard :

« J'errais dans ce triste univers
Accablé par des maux divers.
J'ai perdu la lumière.
A peine au-dessus du besoin
Je vis et n'attends plus rien
Qu'un caveau funéraire. »

(*Chansons nouvelles.*)

¹ Voir de Rivaz pages 136, 283, 303, 334.

² Amblyopie croissante et strabisme, dit le rapport signé du chirurgien-major Kæmpfen (1806.)

³ Capitulation du 8 octobre 1805.

Cette délivrance se produisit vers 1820.¹

Sur le déclin de sa vie, Copt avait cherché dans les lettres un soulagement à ses épreuves. A la vérité on ne saurait appliquer le nom d'œuvres poétiques aux manuscrits qu'il a laissés ; lui-même n'eut pas cette prétention et il intitule leur recueil, qui comprend environ 8000 vers : « Délassements d'un vieux militaire aveugle. » Le tout est soigneusement catalogué : *A.* Essais philosophiques. *B.* Essais historiques. *C.* Réception de M. Bellico (chanoine Jérôme Darbellay), patriarche du Mont-Joux dans les Champs-Élysées. *D.* Chute de lord Darblinton (chanoine Isidore Darbellay, curé d'Orsières). *E.* Élogie. *F.* Aux mânes de l'ami Pittier. *G.* Ode maçonnique. *H.* (Manque). *J.* La caffarderie, tirée d'un bonnet de nuit. *K.* Le théiste. *L.* Le pot-pourri philosopheur. *M.* Le pot-pourri raisonneur. *N.* Chansons. *O.* Epitaphes (des chanoines Murith, Jérôme et Isidore Darbellay, du préfet national Pittier, etc.) *P.* Le néant et l'éternité. *Q.* Les Tralalara. *R.* Grandeur et décadence des empires. *S.* Les cultes, fanatisme et superstition. *T.* Leçons d'un vieux militaire à son neveu.

Comme on le constate par ces titres, Copt néglige ou dédaigne les sujets traditionnels ; la nature, les mœurs, la vie² de son pays le laissent indifférent. Il ne

¹ Renseignement fourni par Henri Copt, vieillard de 85 ans. Ni les registres paroissiaux, ni ceux de l'état civil d'Orsières n'ont pu m'éclairer sur la date et les circonstances de la mort du capitaine Copt. Son épée, seul souvenir conservé par sa famille, a été brisée à Carnaval il y a quelques années. *Sic transit gloria mundi.*

² Ainsi nous eussions aimé connaître ses sentiments sur l'annexion du Valais à la France, ou sur son entrée dans la Confédération.

chante pas, il décrit peu et raisonne beaucoup. S'il laisse courir sa fantaisie, c'est trop souvent sur des terrains d'une vulgarité qui déconcerte. Son langage est fruste et réfractaire aux règles classiques de la prosodie et de la syntaxe. En un mot, il n'a de commun avec Homère que la cécité, mais précisément cette terrible infirmité suffit pour lui octroyer largement des circonstances atténuantes. L'impossibilité de se relire et de se corriger¹, l'âge tardif auquel il se livra au culte des muses, le milieu plutôt grossier — camp ou village alpestre — dans lequel il vécut, voilà autant de titres à l'indulgence. A vrai dire, l'indulgence ne fut pas sa vertu favorite et il faut renoncer à lui appliquer la loi du talion. Il ne ménage ni ne respecte des institutions considérées comme sacrées et moins encore les gardiens de ces institutions. Esprit fort, franc-maçon actif — une de ses odes est une invitation pressante à entrer dans la loge —, Copt voudrait affranchir l'humanité du joug du fanatisme et de la superstition :

Nous trouvons une explication à ce silence dans l'historien Vullie-min (le doyen Bridel) : « les relations contractées avec la France, surtout par le service militaire... avaient rendu ridicules les vertus des aïeux et avaient fait tarir la source des naïves et pures inspirations. » Même le *Ranz des vaches* était devenu une rengaine, *ouna vilia ritoula*.

¹ La distraction ou l'ignorance du copiste excellent calligraphe du reste ont pu facilement altérer l'expression originale. Par exemple, il écrit à propos de Darbellay :

On brûla ses écrits *comme un autre* Attila,

ce qui travestit la pensée de Copt exprimée à un autre endroit en ces termes :

On brûla ses écrits *comme au temps* d'Attila.

Les cultes toujours ténébreux
Sont les enfants de l'imposture...

(*Le Théiste.*)

Les fondateurs de religion
Sont les Attilas du Théisme,
Ils vont immoler la raison
Sur les bûchers du fanatisme.

(*Les Cultes.*)

Et encore :

Je n'aime pas ces Antonins
Ni ce François, ni ce Pacôme,
Qui marmottent du vieux latin
Pour vivre au dépens du pauvre homme.

(*Pot-pourri philosophe.*)

Il a même des accès de fureur anti-cléricale, qu'il est préférable de ne pas divulguer. Aux croyances surannées, il substituera le Théisme. Le Théisme est son dada. Il le prêche à tort et à travers, lui qui hait les sermonneurs :

Le Théiste n'a point d'autel
Son cœur lui sert de sanctuaire.
Là il adore l'Eternel
Sans les appareils du mystère.

(*Les Cultes.*)

Il suffit. Sous le fatras qui les recouvre, ces essais n'en témoignent pas moins d'une incontestable érudition. Copt a beaucoup lu et beaucoup retenu, et mérite d'être loué pour l'effort, sinon pour le succès et le but poursuivi ¹.

¹ Il a composé en outre un abrégé en prose d'histoire universelle pour les jeunes gens, qui représente une certaine somme de connaissances.

Quant aux élégies et aux chansons, elles sont, finesse et élégance à part, du pur dix-huitième siècle.

Jeune, volage et présomptueux
 Je voltigeais de belle en belle,
 J'aimais le vin, j'aimais le jeu,
 J'aimais surtout la bagatelle.

(*Élégie.*)

Au surplus, le poète ne recule ni devant le trait licencieux, ni devant l'expression ordurière : « un père en défendrait la lecture à sa fille. »

Le curieux et l'amateur du passé éprouveront plus de jouissance que le lettré à parcourir ces pages. Ils entreront dans l'intimité des contemporains, les archéologues et naturalistes Murith et Darbellay, le juriste Pittier, préfet national, etc.

Ils constateront que notre naturel ne s'est pas dégagé complètement de sa séculaire indolence :

On envie les beaux talents,
 Volontiers on les sacrifie....
 L'ignorance dans un Etat
 Atterre l'homme et le génie
 Quand un magistrat se débat
 Pour la reine d'une écurie.

(*Élégie.*)

Ils apprendront enfin à connaître les préjugés qui fleurissaient au début du XIX^e siècle sur les bords de la Dranse et... du Rhône.

On court à la Bâtiaz, on court à Saint-Gotthard ¹
 Dans les glaciers d'Orny on va chercher de l'eau.
 Le robuste croyant cherche de toutes parts

¹ La chapelle St-Gotthard à Nax, était autrefois un lieu de pèlerinage réputé.

De meilleurs médecins pour guérir de ses maux.
 Les saints qu'on a chez soi sont que de pauvres sires.
 Il faut chercher ailleurs des prêtres plus savants.
 On n'offre à ses patrons que des cierges de cire,
 Mais à ces nouveaux saints faut encor de l'argent.

La croyance au merveilleux était ancrée dans le peuple :

Tantôt c'était à Fleux que la noire cohorte
 Tenait sa synagogue au milieu d'un torrent,
 Près du château d'Esquis on voyait une escorte
 Montée sur des boucs aller au fort Saint-Jean.
 Au bas de Pierre Avoye découle Merdanson,
 Des milliers de sorciers désertés des enfers
 Font un ravage affreux dans ces tristes vallons, etc.

(Portraits en miniature (sic.)

De ce bref aperçu sur l'homme et son œuvre, que conclure ? peu de chose, sinon qu'il faut déplorer le concours de circonstances fatales qui, après avoir entravé la formation et le développement de ce talent, le réduisent à ne valoir guère que par l'absence de concurrence.

J.-B. BERTRAND.

